

NON AUX DIRECTIVES QUI METTENT EN DANGER LA SANTÉ DES ENFANTS ET ADOLESCENTS !

Professionnels, familles, usagers : mobilisons-nous pour défendre l'accès aux soins !

Depuis plusieurs semaines, des directives administratives émanant de la CPAM et de la CNAM imposent aux Centres Médico-Psychologiques (CMP) de signer, d'ici le 31 décembre 2025, des conventions avec les orthophonistes libéraux et de financer leurs soins lorsqu'il existe une prise en charge conjointe.

Ces suivis sont désormais considérés à tort comme une « double prise en charge » !

CES MESURES SONT INACCEPTABLES, CAR ELLES :

- Surchargent les hôpitaux déjà sous-dotés, tant sur le plan administratif que financier ;
- Placent les orthophonistes libéraux dans une situation de dépendance injuste et précaire ;
- Contraignent les familles à choisir entre le suivi au CMP et celui d'un orthophoniste libéral
- Provoquent déjà des ruptures de soins et des arrêts de suivi pour de nombreux enfants.

Plusieurs milliers d'enfants et d'adolescents ont déjà vu leurs soins interrompus. À terme, plus de 100 000 jeunes pourraient être concernés, avec des conséquences graves sur leur santé, leur développement et leur avenir.

NOUS REFUSONS UNE VISION COMPTABLE DE LA SANTÉ !

Ces directives traduisent une logique purement financière qui méprise les besoins thérapeutiques des enfants, le rôle des familles et le travail des équipes soignantes. Elles affaiblissent encore les services publics de pédopsychiatrie, déjà en crise profonde.

NOUS DEMANDONS :

- L'annulation immédiate de ces directives ;
- La garantie du libre accès aux soins pour tous les enfants et adolescents, sans rupture ni condition financière ;
- Une politique publique ambitieuse de financement et de soutien à la pédopsychiatrie, à la hauteur des besoins des jeunes et des familles ;
- Le rééquilibrage des comptes de la Sécurité sociale par la fin des exonérations patronales profitant aux actionnaires, et non par des coupes dans les soins et les hôpitaux.



Ensemble, défendons la santé mentale des enfants et adolescents !

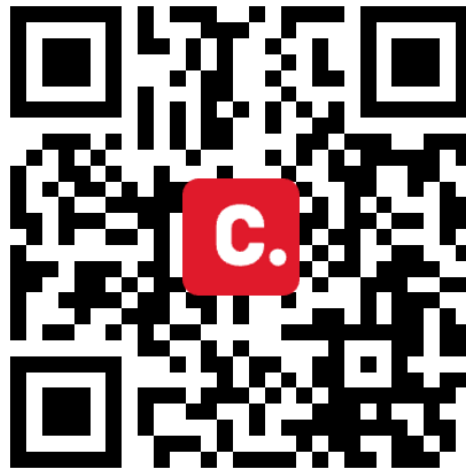
- Nous, professionnels de santé, familles, usagers et citoyens, refusons ces directives injustes et dangereuses.
- Nous exigeons un soutien fort à la pédopsychiatrie publique et la préservation du droit à des soins gratuits, coordonnés et accessibles à tous.

JE SIGNE LA PÉTITION NATIONALE SUR [CHANGE.ORG](https://c.org) POUR :

- Défendre le droit aux soins de qualité pour tous les enfants ;
- Soutenir les équipes de pédopsychiatrie et les CMP ;
- Dire non à la casse du service public de santé mentale !

SIGNEZ ET PARTAGEZ MASSIVEMENT !

<https://c.org/NNyLXkfSB8>



Fédération SUD Santé Sociaux, avec le concours du SD 30/48 que nous remercions
Pour des soins fondés sur les besoins, pas sur la rentabilité.

Contact de la Fédération : 0140338500

